

FORMATION MIXTE**40H – 600 €^{HT} / STAGIAIRE****Objectifs**

Assurer l'éducation pour la santé et évaluer la situation initiale du pratiquant • Concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'APS • Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique • Connaître les caractéristiques très générales des principales pathologies chroniques

Pré-requis

- Être titulaire d'un diplôme sportif permettant d'exercer l'encadrement des activités physiques et sportives (APS) contre rémunération (BPJEPS, BEES, DE, DES, CQP, STAPS...)
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1), à minima

Cette formation répond aux besoins :

- Des fédérations sportives souhaitant s'appuyer sur une formation clé en main pour déployer leurs formations Sport-Santé dans les territoires
- Des structures de formation régionales pour proposer des formations Sport-Santé répondant aux exigences des plans régionaux Sport-Santé
- Des organisations sportives marchandes pour positionner leurs offres sportives dans le champ de la prévention
- Des collectivités locales pour développer une politique locale ou territoriale Sport-Santé
- Des personnes souhaitant valoriser leur progression et souhaitant accompagner leurs clients vers un mode de vie actif

**Public visé**

- Prioritaires : éducateurs sportifs
- Professionnels de santé : kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens
- Enseignants en activité physique adaptée

Profil des intervenants

Médecins, ingénieurs APS, conseillers techniques et pédagogiques APS, enseignants-chercheurs, EAPA-S, kinésithérapeutes, psychologues du sport, chefs de projets...

Description de la formation

Le programme de formation E3S est proposé en mix-learning (digital + présentiel). Il propose des temps d'activité en ligne pour les apprentissages théoriques, des temps d'évaluation et d'accompagnement collectif par webconférence et des temps de formation présentielle pour la pratique et l'évaluation individuelle des stagiaires.

FORMATION MIXTE

40H – 600 €^{HT} / STAGIAIRE

LE PROGRAMME EN DÉTAILS

Culture Sport-Santé

- Qu'est-ce que le Sport-Santé ?
- L'organisation du Sport-Santé
- Quelle place pour l'E3S dans le parcours Sport-Santé ?

Méthodologie Sport-Santé

- Concevoir une APS pour les publics Sport-Santé
- Savoir donner le conseil nutritionnel nécessaire et suffisant
- Concevoir son projet Sport-Santé Bien-Être

Technique : le cycle Sport-Santé Bien-Être

- Évaluer la condition physique des publics Sport-Santé : Pourquoi ? Quand ? Comment ?
- Fixer des objectifs et motiver les publics Sport-Santé
- Conception de projets Sport-Santé
- Programmer et utiliser des outils de suivi du cycle Sport-Santé Bien-Être avec le pratiquant
- Sécuriser la séance Sport-Santé
- Évaluer les bénéfices de l'activité de votre pratiquant

Modalités de formation

- 40 heures de formation
 - 24 heures d'activités pédagogiques en ligne
 - Activités e-learning : 21 heures
 - Webconférence : 3 heures
 - 16 heures d'activités présentielle : ateliers pratiques collectifs, mises en situations, échanges...

Physicare est un organisme de formation agréé. Les frais de formation peuvent être pris en charge par votre OPCO si vous êtes salarié ou micro-entrepreneur.

Contactez-nous pour plus d'informations.

Inscriptions et informations

Dates de formation et Inscriptions | <https://www.physicare.fr/formation-inpédancemétrie>

Téléphone conseiller formation | 06 60 69 49 82

Joindre notre conseiller par mail | info@physicare.fr

Date limite d'inscription | Formation organisée sur demande. Nous contacter via le formulaire proposé sur le site internet Physicare ci-dessus. Prévoir un délai d'organisation de 15 jours minimum.

Vous êtes en situation de handicap ?

Contactez notre référent handicap : M. Rémy Babielle par mail : remy.babielle@physicare.fr ou par téléphone au 06 71 87 03 48 pour être accompagné dans votre démarche de formation.

